



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 janvier 1999

Contenants pour la collecte sélective - Appel d'offres

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 Janvier 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,
M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,
Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT,
M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Jacques VANDIER donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, M. Frédéric ROUILLE

DELIBERATION D99038

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 1999

Nettoiemnt Parc Auto

Contenants pour la collecte sélective - Appel d'offres

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Nous avons pris la décision (Conseil Municipal du 23.11.1998) de développer la collecte sélective en porte à porte. Pour cela, nous devons faire l'acquisition de matériel adapté. En effet, les propres et secs (plastiques, métaux...) ne peuvent, sous réserve de rebus importants, être collectés avec le verre, par exemple.

D'autre part, les habitations en centre urbain ne peuvent pas, bien souvent, accueillir un conteneur supplémentaire.

En conséquence, il est nécessaire d'acquérir des contenants spécifiques pour la collecte du verre en pavillonnaire et pour la collecte des autres emballages dans les habitats inadaptés à recevoir plusieurs conteneurs.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation
- autoriser M. le Maire ou l'adjoint délégué à lancer un appel d'offres afin d'acquérir des contenants spécifiques ;
- autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)